

## Entre service public et intérêt économique

Le projet de réforme de la loi de Protection de l'Enfance a été voté en deuxième lecture par notre Assemblée nationale le 18 novembre 2015. Les nouvelles dispositions devraient prendre effet par décret dans le courant du premier semestre 2016.

Ces nouvelles dispositions législatives marquent, pour certaines d'entre elles, une avancée que la profession a souvent appelée de ses vœux. Prenons pour exemple l'accent mis sur une recherche permanente du meilleur intérêt pour l'enfant, une attention accrue concernant la bientraitance des enfants, « sortir la Protection de l'Enfance de l'angle mort des politiques publiques », et enfin mettre l'accent sur la formation initiale et continue des professionnels.

Le CNAEMO considère que notre pays est encore inscrit dans une crise économique majeure qui a eu et a toujours pour effet, entre autres, d'accentuer la disparité concernant les prises en compte des difficultés sociales sur les territoires et les réponses à leur apporter. Eloi LAURENT dans son rapport « vers l'égalité des territoires » publié en 2013, l'analyse et tente de faire des propositions visant à sortir de ce cercle vicieux d'inégalité de traitement en matière sociale qui apparaît encore aujourd'hui difficile à surmonter si nous nous rapportons aux statistiques de l'INSEE.

Beaucoup de chemin reste ainsi à parcourir. Le CNAEMO rappelle que dans la plupart de nos départements des familles attendent parfois une aide éducative pendant des mois. Les listes d'attentes sont encore une triste réalité à laquelle les acteurs locaux peinent à apporter des réponses concrètes. Les multiples ruptures dans l'accompagnement éducatif mettent bien souvent en péril « la continuité de la prise en charge de l'enfant » que le projet de loi appelle de ses vœux. Le CNAEMO nous invite ici à nous interroger quant aux effets que va produire l'application des dispositions nouvelles, dans un contexte de mutation (naissance des nouvelles régions) et face aux problèmes non dissimulés des départements à assumer leur charge particulièrement dans le champ de la Protection de l'Enfance.

Face aux mutations en cours et malgré une bonne volonté affichée du gouvernement à voir évoluer la Protection de l'Enfance, celle-ci ne va-t-elle pas une fois encore être reléguée au second plan face à d'autres priorités.

Le CNAEMO appelle les acteurs de la Protection de l'Enfance à rester vigilants afin que l'enfant puisse bénéficier d'une prise en charge individualisée inscrite dans la continuité de son parcours. La prise en charge éducative ne doit-elle pas se démarquer d'une logique de gestion économique oublieuse de l'individualisation ?

Que pouvons-nous, par ailleurs, dire de ces jeunes majeurs qui jusqu'ici restent « abandonnés » par les dispositifs devenus inaccessibles pour les plus en difficultés d'entre eux ? La voix de ces jeunes ne se doit-elle pas d'être portée pour être entendue ? Ne devons-nous pas mutualiser nos forces en ce domaine, en écho aux actions conjointes menées par le CNAEMO et EUROCEF auprès du Conseil de l'Europe ?

Le secteur social et ses acteurs ont inspiré nombre de décisions législatives et autant de projets menés sur les territoires. L'enthousiasme et la motivation, portés par notre professionnalisme et notre sens de l'équité se doivent de soutenir les changements dans le sens de ne laisser, autant que faire se peut, aucun enfant et aucune famille « sur le bord de la route ».

Ne devons-nous pas réfléchir, sans fausse naïveté mais aussi sans esprit polémique, aux supports nouveaux qui nous sont offerts pour accompagner ces changements, tout en gardant à l'esprit l'objectif d'aider les enfants à grandir du mieux possible auprès de parents soutenus dans leurs potentialités, tout ceci dans un monde que nous savons de plus en plus fragile voire parfois hostile à l'exercice de la citoyenneté, du partage, de la liberté et du respect ?

Ensemble, nous nous devons de ne jamais cesser de dénoncer l'iniquité, de prôner la diversité, les richesses de notre culture, d'inventer ou réinventer des approches d'accompagnement social les plus respectueuses de nos publics.

Les expériences qui vont nous être présentées aujourd'hui sont autant de supports techniques et pratiques dont chacun peut s'inspirer afin que le milieu ouvert reste ce qu'il a toujours été : un merveilleux laboratoire d'expériences riches visant à rendre à chaque personne accompagnée sa place et son autonomie dans notre société.